

Meeting : 33rd plenary session of the General Assembly

Date: 11 October 2011

Duration : 0:07:49

Speaker : M. Elyes Lakhel, representative of Tunisia

Level: 1

Keywords : NEPAD, Aide publique au développement, OMD, chômage.

Merci Monsieur le Président.

Ma délégation tient à souscrire aux déclarations prononcées par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant du Kenya au nom du Groupe des États africains, et voudrais soulever certains points auxquels la Tunisie attache un intérêt particulier.

Notre débat aujourd'hui est d'une importance particulière, puisqu'il porte non seulement sur plusieurs thèmes cruciaux pour l'Afrique mais marque également le dixième anniversaire du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) après son adoption lors du Sommet de l'Union africaine en 2001 à Lusaka.

Le NEPAD a acquis, durant ses 10 années d'existence, une expérience institutionnelle et technique à l'échelle régionale et internationale, et a permis de développer une base de réflexion sur les questions politiques, économiques et environnementales. Le NEPAD a également permis de traduire les objectifs de l'Union africaine en projets concrets, visibles et pragmatiques, notamment pour ce qui est de l'objectif du renforcement de l'intégration régionale, de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté.

Grâce au NEPAD, l'Afrique a pu accomplir certains progrès ces dernières années dans les domaines de la paix, de la gouvernance politique et de la croissance économique. Des progrès ont également été accomplis en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et l'organisation d'élections libres, notamment par l'intermédiaire des activités du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. À ce titre, la Tunisie se prépare, dans moins d'un mois, aux premières élections crédibles, transparentes et libres de l'histoire du pays, pour désigner une Assemblée constituante. Nous sommes déterminés à ne pas manquer cette importante échéance qui aura sans aucun doute ses répercussions sur la marche de l'Afrique vers la démocratie et la bonne gouvernance.

Ces progrès illustrent la volonté déterminée de l'Afrique d'adopter une croissance durable et de promouvoir l'image du continent. Mais, malgré ces résultats encourageants, les pays africains sont conscients de la nécessité de fournir des efforts additionnels en vue de rendre la croissance économique plus inclusive et plus

efficace, et de réussir également à mobiliser des ressources internes en associant davantage le secteur privé aux activités de développement.

Dans un contexte de chômage élevé des jeunes, les partenaires de développement sont appelés à appuyer et à encourager les efforts de l'Afrique, notamment en honorant leurs promesses en matière d'aide publique au développement, en promouvant les investissements étrangers directs et en supprimant les obstacles aux exportations africaines. Dans ce contexte, la Tunisie accueille avec satisfaction l'adoption par l'Assemblée générale d'un mécanisme d'évaluation des engagements concernant les besoins de développement de l'Afrique. Ce mécanisme devrait mettre davantage l'accent sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'aide publique au développement et des autres engagements pris en matière d'aide à l'Afrique.

La réalisation des objectifs du Plan d'action mondial contre le paludisme a un impact sur pratiquement tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est donc important de soutenir les efforts du Partenariat mondial pour faire reculer cette maladie très coûteuse pour le continent africain.

À cet égard, ma délégation se félicite de l'augmentation du financement international de la lutte contre le paludisme, durant ces 10 dernières années, ce qui a permis des progrès importants, notamment en matière d'élargissement de l'accès aux moustiquaires imprégnées d'insecticide, portant ainsi le nombre des personnes protégées en Afrique subsaharienne de 13 millions en 2005 à 75 millions en 2009. Ces progrès, bien que notables, ne sont toutefois pas suffisants pour réaliser les objectifs fixés s'agissant du paludisme. Il est ainsi essentiel que tous les pays collaborent en vue d'assurer les engagements budgétaires nécessaires pour la lutte contre ce fléau.

Malgré des avancées considérables dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement, l'Afrique reste confrontée à de nombreux problèmes complexes, notamment les conflits intraétatiques, les changements anticonstitutionnels de gouvernements, le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre et les taux de chômage élevés, notamment parmi les jeunes. À cet effet, nous remercions le Secrétaire général de la publication de son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/66/214), qui offre une analyse des deux problèmes les plus urgents sur le continent, à savoir, la jeunesse, l'éducation et l'emploi, et les conflits et les ressources naturelles, eu égard aux conséquences pouvant en découler pour le développement politique et économique ainsi que pour la stabilité en Afrique.

Selon la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, 60 % de la population africaine, qui avoisine 1 milliard d'individus, a moins de 25 ans.

Vu l'explosion démographique de la jeunesse, il convient d'accorder une attention particulière, sur la scène internationale, à l'urgence qu'il y a à lui offrir un enseignement de qualité, des compétences professionnelles et des emplois décents. Nous souscrivons à l'affirmation du Secrétaire général que les soulèvements survenus en Afrique du Nord sont partiellement imputables au chômage des jeunes, qui atteint les taux alarmants de 31 % et 34 % en Tunisie et en Égypte, respectivement, et que le chômage peut inciter les jeunes à se livrer à des activités criminelles et violentes.

À cet effet, ma délégation exhorte les partenaires de développement, y compris les organisations internationales et la société civile, à appuyer les efforts des gouvernements africains pour supprimer les sources de désespoir de la jeunesse africaine sur les plans social, politique et économique, et à aider les efforts nationaux en matière d'investissements, de création d'emplois et d'éradication de la pauvreté en Afrique.

Pour terminer, ma délégation restera toujours engagée à apporter une contribution constructive sur ces différentes questions fondamentales pour le développement de l'Afrique.

FOR TRAINING PURPOSES ONLY